Image not found or type unknown

Taxe foncière concernant pavillon saisi la même année

Par **bambi**, le **09/02/2012** à **22:08**

Bonjour,

Je viens de recevoir une notification d'avis à tiers détenteur concernant ma taxe foncière 2009. Je n'ai jamais reçu d'avis de paiement. D'autre part cette taxe correspond à ma maison qui a été saisie cette même année, en juin. Ma question est : Dois-je la totalité, ou la personne qui a acquis cette maison, doit également participer aux impôts fonciers au prorata. Puis-je faire une demande d'exonération au centre des impôts ou simplement un étalement de la dette ? je suis dans une situation de précarité.
Vous en remerciant,
Cordialement.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés